

TIRER SON PARC INFORMATIQUE EN LONGUEUR : UN MAUVAIS CALCUL...

Ne lésinez pas sur **les PC!**

En période de crise, les entreprises cherchent à faire des économies sur leurs coûts non stratégiques. Le parc informatique fait généralement les frais de ces politiques de restriction...

Mais il s'agit bien souvent d'économies de bout de chandelle, comme l'explique François Bryssinck, patron de Megabyte.

CAMILLE VAN VYVE



9h01, j'arrive au bureau. J'appuie sur le bouton ON de mon ordinateur. Pendant qu'il démarre, je vais jusqu'à la machine à café, salue un tel au passage, demande à un autre s'il a passé un bon week-end. Il faudra encore attendre que ma tasse soit vide pour que mon PC soit enfin en état de marche. Il est 9 h 06.

«Pourtant, ramenées au coût salarial, cinq minutes de perdues par jour, cela représente un coût non négligeable!», s'exclame François Bryssinck, *managing partner* de Megabyte, une entre-

prise belge de services informatiques. Il a fait le calcul: sur un an, la perte se chiffre à 1.133 euros pour un cadre, 517 euros pour un employé opérationnel et 417 euros pour un junior. «Et encore, un PC en piteux état n'est pas lent qu'au démarrage. Si l'on considère que la vitesse du traitement de l'information est réduite d'en moyenne 5%, les pertes latentes s'élèvent alors à 5.440, 2.480 ou 2.000 euros par an, selon la qualification du travailleur.» Largement de quoi se permettre le remplacement d'un ordinateur! «Si on fait le calcul inverse,

on peut établir qu'un gain de temps de 4, 10 ou 12 minutes par jour (toujours selon le niveau de fonction du travailleur) suffisent à justifier l'investissement dans un nouveau PC.»

Pas plus loin que l'amortissement comptable

Les ordinateurs – et le matériel informatique en général – peuvent être activés dans le bilan comptable de l'entreprise et donc être amortis sur plusieurs années. «En général, l'amortissement s'opère sur une durée de trois à cinq

ans», note François Bryssinck, qui suggère en outre que la durée de vie effective des ordinateurs ne devrait pas dépasser cette durée de vie «comptable». «Bon nombre de patrons de PME ont, par souci d'économie, tendance à vouloir "tirer encore un peu" sur leurs PC, alors que la baisse de leurs performances est telle que l'investissement dans une nouvelle machine serait amplement justifié, insiste-t-il. Dans les plus grandes entreprises, le risque est aussi que le département IT – croyant satisfaire la direction en proposant un plan d'économies – se mette à dos les opérationnels mécontents de leur matériel.»

Désengorger les PC

Ce n'est un secret pour personne: la vitesse de traitement de nos ordinateurs diminue avec la quantité d'information qui y est stockée. «Deux choses plombent les PC: la saturation du disque dur et l'installation d'applications trop lourdes, note François Bryssinck. Les e-mails sont un autre fléau: lorsque votre boîte aux lettres est inondée, chaque recherche d'e-mail contribue à ralentir encore un peu les performances de la machine.» La solution: trier, trier et encore trier. «Je ne peux que conseiller de faire régulièrement le nettoyage et de défragmenter de temps à autre son disque dur – une manœuvre qui vise à regrouper les fichiers "éparpillés" sur le disque afin d'optimiser les temps d'accès. Par contre, le recours à un disque dur externe pour augmenter la capacité de mémoire et donc la durée de vie de son ordinateur est une fausse solution: vous ne ferez ainsi que surcharger encore un peu plus la machine et, en conséquence, vous réduirez du même coup sa vitesse de calcul.»

Même si vous utilisez assidûment le bouton «Delete», la baisse des performances de votre ordinateur sera, au bout de quelques années, inéluctable. «Mais vu les progrès technologiques constants dans le domaine informatique, en particulier au niveau des processeurs, on peut compter presque

Le recours à un disque dur externe pour augmenter la capacité de mémoire de son ordinateur est une fausse solution

chaque année sur une nouvelle génération d'ordinateurs plus performante – et souvent aussi, moins chère! – que la précédente», tempère François Bryssinck. L'expert salue d'ailleurs l'arrivée de Windows 7, «un système d'exploitation qui apporte de vraies améliorations au niveau de la consultation de l'information.»

Le «cloud», la solution à tous ces maux?

Le succès grandissant de l'informatique dématérialisée – c'est-à-dire, qui utilise l'Internet et des serveurs externes à l'entreprise pour exécuter des applications et sauvegarder du contenu – ne serait-il pas la solution à ces problèmes? «En théorie, oui. Mais en pratique, très peu de professionnels recourent à 100% au *cloud computing*, car, primo, cela reste un service relativement cher, et, deuxio, il y a encore des applications qui sont très lentes via le *cloud*, comme l'affichage des documents PDF, par exemple.» Les professionnels qui utilisent force graphiques et logiciels de simulation, notamment, sont aussi susceptibles de préférer la sécurité d'un serveur local.

De là à se payer les services d'un informaticien attitré? A moins que le cœur d'activité de l'entreprise soit lié à l'IT, «en-deçà de 100 personnes, l'engagement d'un informaticien n'est que rare-

ment justifié, pointe François Bryssinck. Et rien de pire qu'un informaticien qui s'embête: vous pouvez être certain qu'il s'occupera en mettant en place des systèmes que lui seul est capable de maîtriser!» Les petites structures pourront cependant recourir aux services d'un informaticien externe chargé de la mise en place de pare-feu, des mises à jour, de la gestion de l'espace sur le serveur et de petites opérations de maintenance.

Economique, pas écologique

Si le maintien d'un parc informatique relativement récent semble être un *must* pour sauvegarder la productivité de l'entreprise, on peut légitimement se demander si une telle politique ne va pas à contre-courant des considérations très actuelles relevant de la responsabilité sociétale des entreprises. «C'est vrai que la courte durée de vie du matériel informatique soulève des questions d'ordre écologique, admet François Bryssinck. Mon raisonnement était ici strictement économique. Ceci dit, il existe aujourd'hui une forte demande dans les pays en voie de développement pour des machines de seconde main: c'est peut-être une bonne façon pour les chefs d'entreprise de garder bonne conscience...» ©



FRANÇOIS BRYSSINCK est le «*managing partner*» de Megabyte, une société belge de services informatiques.